



Une association SPV

Assemblée Générale AVEP1
Mercredi 3 avril 2019 de 14h15 à 17h15
Salle de projection du collège de Arnold Reymond à Pully

76 personnes présentes

62 membres sur 943

7 invités

6 personnes du comité

1 non-membre

Présents

- Philippe Jacot (Directeur de l'EP de Pully-Paudex-Belmont),
- Michèle Cusinay (resp. BP HEPL)
- Serge Martin (directeur général adjoint à la DP)
- Nathalie Jaunin (directrice générale adjointe à la DOP)
- Christine Bossuat (directrice générale adjointe en charge de l'administration et des finances)
- Carole Boyer (représente l'ADESOV)
- Isabelle Rochat (collaboratrice à la DP)

Excusés

- Cesla Amarelle (Conseillère d'État, cheffe du DFJC)
- Anne Christe de Mello (responsable d'unité à la DP)
- Camille Boutillier (présidente AVEP2)
- Cyril Petitpierre (directeur de la formation HEPL)
- Giancarlo Valceschini (directeur général de la DGEO et du SESAF)
- Guillaume Vanhulst (recteur HEPL)
- Véronique Weimer (responsable d'unité scolarisation et pédagogie différenciée)
- Yves Froidevaux (secrétaire général à la SPV)
- Frederic Guggisberg (président AVEAC)
- Caroline de Rham (présidente Rythmique-Vaud)

Membres excusés

- Catherine Sauer
- Frédérique Zeggani
- Mélanie Treur
- Christelle Mastrocola De Castro
- Geneviève Besson
- Roch Lehmann
- Michèle Henry Turrion et ses collègues de Préverenges
- Chantal Vial

- Stéphanie Melika
- Henriette Déjardin
- Claire Calame
- Véronique Dos Santos
- Florence Alessandro
- Micheline Rieben

Accueil

Lucie Lobsiger

Ouverture de l'assemblée et accueil par Lucie Lobsiger - présidente de l'assemblée. Elle remercie les invités pour leur présence et excuse les invités absents. Elle présente le déroulement de l'après-midi et l'ordre du jour est adopté.

Philip Jacot

Prise de parole de Monsieur Philip Jacot, Directeur de l'établissement primaire de Pully Paudex Belmont qui nous reçoit dans les locaux de son établissement. Il souhaite la bienvenue aux différents invités et nous souhaite également la bienvenue en son nom et au nom de son collègue Monsieur Fague, Directeur de l'établissement secondaire de Pully Paudex Belmont. Il est honoré de recevoir pour la quatrième fois l'AVEP1 à Pully. M. Jacot salue la qualité du travail des enseignants du cycle 1 de son établissement. Il a pris connaissance des travaux abordés par l'association et s'en préoccupe également. C'est avec beaucoup d'intérêt qu'il prendra connaissance des conclusions de notre assemblée. Il souhaite aux membres et aux invités une bonne assemblée.

Message de la Présidente

Lucie Lobsiger

L'ordre du jour est adopté par l'assemblée.

Comme vous avez certainement pu le voir sur notre site internet, notre présidente Lucie Hercod est devenue maman il y a peu et souhaite consacrer du temps à sa nouvelle vie de famille. C'est donc Gaëlle Gilliéron qui a été élue, par le comité, au poste de présidente à l'automne 2018.

Je passe la parole à Gaëlle, présidente de l'AVEP1.

Gaëlle Gilliéron

Mesdames, Messieurs les invités, chers et chères collègues : bienvenue.

C'est avec émotion que je prends la parole en tant que nouvelle présidente de l'association. J'avais plutôt pour habitude de me cacher derrière mon ordinateur lors de nos AG pour aider à la prise du PV, en voilà un nouveau défi pour moi ! J'espère que je saurai le relever !

Tout d'abord, je voulais vous souhaiter la bienvenue aujourd'hui à notre assemblée générale du 3 avril à Pully. Nous nous sentons comme à la maison ici ! C'est pourquoi nous y sommes à nouveau présents pour la quatrième fois ! Merci à M. Jacot pour son accueil au fil de nos assemblées.

Merci à toutes les membres du comité qui m'entourent aujourd'hui. Merci pour votre implication, votre engagement sans limite. Elles défendent avec passion, et enthousiasme notre métier. C'est toujours aussi enrichissant et intéressant de travailler avec vous lors de la dizaine de rencontres que nous avons eues cette année.

Merci au Comité Cantonal de la SPV pour son travail acharné, à Gregory Durand, président et à Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV pour leur accompagnement et leur soutien. Et merci aussi à Marie Jeanneret pour son travail au secrétariat.

Merci à nos invités, de nous honorer de votre présence, cela nous montre quel intérêt vous portez aux sujets et problématiques de notre cycle.

Merci finalement à vous chers membres de votre venue. Merci pour votre soutien, votre fidélité. Mais surtout merci pour vos questions et témoignages qui nous permettent d'avancer dans nos réflexions.

Cette année a, à nouveau, été très riche. Ce ne sont jamais les thématiques qui manquent ! La question des effectifs des classes, des élèves à besoins particuliers, du numérique, de la comptabilité sont quelques-uns des sujets qui nous ont occupées. Un dossier nous a particulièrement tenu à cœur, la question des remplacements. Nous vous proposerons tout à l'heure de voter une résolution à ce propos.

Cette année encore, nous avons le plaisir de vous proposer une conférence en fin d'assemblée. Nous avons choisi la thématique de la pleine conscience dans les classes, car dans ce monde où tout va très vite, nous avons pensé que prendre le temps de nous poser, de nous re-centrer pouvait être bénéfique dans nos classes. Madame Cottier-Mosse vous en parlera mieux que moi !

Je vais finir en vous rappelant que sans vous, nous ne serions pas là. Alors n'hésitez pas à continuer de nous écrire, de nous envoyer vos témoignages ! Toutes vos questions nous intéressent.

Bonne assemblée à toutes et tous !

Messages des invité-e-s

Michèle Cusinay (responsable du bachelor primaire à la HEPL)

Tout d'abord, je voudrais remercier le comité et vous tous ici présents pour votre accueil et pour le temps de parole qui m'est accordé. Je tenais à vous expliquer les chantiers qui nous préoccupent à la HEP Vaud. Je suis remontée depuis 2012. Nous avons pour objectif de remanier le plan d'étude pour nous conformer au chantier suisse et pour rendre la formation compatible avec le concordat Harnos. La première nouvelle est que nous allons abandonner dès la prochaine rentrée le mot « préscolaire ». Nous ne pouvons pas le retirer car la réglementation des diplômes devait encore changer. La CDIP a donné son accord afin que dorénavant le diplôme « préscolaire et primaire » se nomme uniquement « degré primaire ». C'est à dire : Bachelor of art en enseignement primaire. Même si pour vous cette distinction est en cours depuis longtemps, cela n'était pas encore effectif.

Je vais faire une présentation en 3 points :

1. Révision du Plan d'études BP 2012
2. Adaptations 2012-2019 et à venir
3. Reconnaissance du Diplôme / Accréditation institutionnelle

Cette révision du plan d'études nous a permis de renforcer, notamment :

- La didactique des mathématiques
- Les apprentissages fondamentaux

Les apprentissages fondamentaux nous touchent, me touche car j'ai enseigné durant 25 ans en 1-2p. Les apprentissages fondamentaux, c'est la gestion des apprentissages des élèves des deux premiers degrés avec un accent mis sur l'évaluation formative.

La révision a permis d'introduire, notamment : la prise en compte de la diversité des élèves dès l'entrée en formation. Différents partenaires ont été consultés, des enseignants, des étudiants, des formateurs ou encore des associations professionnelles. Ils ont mis en évidence que l'on attend trop longtemps lors de la formation pour parler de la prise en compte de la diversité des élèves. Dans une classe, la diversité c'est la norme. Il n'existe pas de classe standard, sans diversité. On en parle dès le début de la formation. On débute le bachelor avec une conférence sur l'accueil de la diversité. On crée également deux modules spécifiques puis le sujet est également abordé dans d'autres modules de mathématiques ou français ou encore en sciences de l'éducation pour répondre aux besoins de tous les élèves et favoriser la réussite scolaire.

La révision permet également d'introduire la didactique de l'anglais et des MITIC. Ceci fait suite aux recommandations au niveau suisse, la HEP Vaud étant devenue une Swiss Universities. La didactique des MITIC comprend deux modules : un module éthique et un module éducation aux médias. Tout ceci est un grand défi dans une formation en 3 ans (180 ECTS). C'est une démarche participative qui réunit les acteurs de la formation pour une amélioration de la qualité de la formation.

La HEP a permis de former un nombre d'étudiants en constante augmentation et de s'adapter à une plus grande variété des profils (VAE, ASD, reconversions professionnelles, ...) C'est un défi non seulement au niveau du budget, car il n'y a pas augmentation. Mais également un défi au niveau des praticiens formateurs dans la classe qui jouent une part importante de la formation sans laquelle la formation à la HEP ne pourrait pas avoir lieu.

Adaptions 2012-2019 à venir. Promouvoir et renforcer la formation par alternance (HEP – stages). Travailler de concert avec les acteurs de la formation. Créer ainsi un plan d'action commun pour une alternance plus intégrative. C'est-à-dire, une collaboration renforcée, des outils plus adaptés, par exemple, nous avons créé une échelle descriptive pour l'évaluation des stages. Dans le cadre des séminaires d'intégration, nous organisons des analyses de situations vécues ou observées en stage afin de permettre la prise de conscience des effets de son enseignement sur les apprentissages des élèves.

Concernant les sciences de la nature, nous avons créé un nouveau module pour répondre à l'introduction des sciences de la nature dans le 1er groupe de disciplines en 8P, lors de l'orientation.

Science informatique et projets numériques : évaluation du plan d'études BP. Nous avons créé un module transitoire dès janvier 2019 en complément à l'offre existante. Ce module donnera l'habilitation à enseigner cette nouvelle discipline. Cette offre est un complément qui permet aux étudiants d'obtenir deux crédits en plus du plan d'études. Les étudiants peuvent choisir de se former et il y a plus de cent étudiants qui se sont inscrits.

Concernant les apprentissages fondamentaux, il y aura dorénavant une habilitation à enseigner les apprentissages fondamentaux inscrite sur le diplôme dès 2019 pour le profil 1-4. Alternance intégrative, la mise en œuvre est terminée. Il faudra voir dans quelle mesure on a atteint les objectifs et voir s'il est nécessaire de faire d'éventuels ajustements.

Science informatique et projets numériques : travailler dans le cadre du plan d'étude ce qui est complémentaire en plus des 180 crédits. Ouverture d'un atelier disciplinaire avec un module spécifique à la science informatique et à l'éducation aux médias et deux modules consacrés aux projets numériques à réaliser en stage.

Concept 360 ° : l'évaluation des mises en œuvre dans le plan BP 2012 a déjà été réalisée par une mise en regard des exigences du concept. Ainsi des adaptations entreront en vigueur dès la rentrée 2020.

Diplôme BP : La CDIP confirme en 2017 sa reconnaissance. Elle qualifie cette formation comme étant « Une formation de haute qualité ». La Commission a particulièrement relevé des points positifs comme : l'articulation théorie-pratique, l'articulation enseignement – recherche, la conception de la formation pratique, l'introduction de modules spécifiques à chacun des deux profils (1-4 et 5-8), la mise en œuvre de nouvelles activités de formation prenant en compte les besoins particuliers des élèves et l'introduction réussie de l'admission sur dossier et de la VAE. Il y a un grand succès de la VAE et de l'admission sur dossier. En effet, plus de 40 dossiers ont été déposés par des personnes en reconversion professionnelle. L'entrée se fait sur dossier et je peux vous assurer qu'il y a de très beaux dossiers et de la motivation.

Obtention de l'accréditation institutionnelle en mars 2019. Nous sommes la première HEP romande à nous lancer dans cette procédure. Nous sommes la première Haute école de Suisse (toutes institutions comprises) à obtenir une accréditation sans conditions du CSA (Conseil suisse d'accréditation). Il s'agit d'un gros défi qui concerne l'appellation même de Haute École, c'est pourquoi nous devons tous tirer sur la même corde et travailler ensemble.

Serge Martin (directeur général adjoint à la DP)

Mesdames et Messieurs

Il y a deux ou trois éléments qui nous tiennent à cœur avec la Cheffe du département, qui concernent le cycle 1 en partie. Quand on parle du cycle 1, on entend souvent parler des petits élèves et des problèmes avérés de comportement. Ils ont parfois une force incroyable et surhumaine et sont alors difficiles à maîtriser. Le projet 360 ° répond évidemment à cette problématique, et sera, on espère, un appui fort avec les assistant-e-s à l'intégration. Soignez-les, intégrez-les, ils en ont besoin. C'est une réponse possible.

Numérique : nouvelle discipline à la grille horaire, rien n'est encore décidé. Est-ce que cette grille horaire sera à l'horaire au cycle 1, cela reste encore en suspens, pas certain. Certains disent oui d'autre disent non en particulier chez les petits. On refait le plan étude avec une dimension différente. Chez les tout petits, c'est un levier intéressant pour amener ces tous jeunes élèves mal intégrés à comprendre les algorithmes de procédure. Autre élément, la manière dont on rend compte des apprentissages à l'école enfantine et lien avec 3-4P. En 3-4, il y a des appréciations. Au bout des appréciations, une synthèse est faite, pas si évidente à trouver. Madame Amarelle se questionne. Comment peut-on s'assurer de l'égalité de traitement dans tout le canton. Comment font-ils ? Certains d'entre vous se posent la même question.

Le Cahier de communication. Pourquoi y'a-t-il une si grande différence entre enfantine et 3-4P ? Qu'est-ce qu'on en fait réellement ? Ce sont des questions que l'on va venir vous poser. On va revoir le concept des agendas d'élèves. Voir ces espaces vides nous interroge. Est-ce bien de commencer l'agenda par les droits et devoirs de chacun ? Ce ne sont pas des éléments pédagogiques. Pourquoi pas des informations sur les devoirs à domicile par exemple.

Il y a également un élément qui me tient particulièrement à cœur. Ce sont les moyens d'enseignement. Un certain nombre de ces moyens déjà en 3-4P sont structurés en disciplines. Ils arrivent en 1-2P et cela ne nous donne pas satisfaction. En effet, nous craignons une primarisation de l'école l'enfantine. Voilà les questions que nous allons traiter à la DP.

Sandra Hurel : Est-ce que concernant le cahier de communication, on pourra donner notre avis ? Parce que parfois vous prenez des décisions sans demander ce qui est fait sur le terrain.

Serge Martin : Je comprends, malheureusement il n'y a pas qu'un seul terrain. Les retours ne sont pas toujours similaires. Nous faisons une synthèse et prenons une décision. On a pris du temps à faire le cahier de communication. On a été stressé par le canton de Genève qui a été vite. Ces documents à Genève n'ont jamais été utilisés. On a beaucoup travaillé avec l'AVECIN de l'époque avec une tension concernant l'évaluation et qu'entend-on par évaluation. Si je dis évaluation formative c'est bon sinon, attention. Les enjeux changent un peu. Un élément que je peux citer encore c'est l'accès à la lecture-écriture dès l'école infantine. Plus tôt on travaille sur les difficultés, plus vite on peut adapter.

Mettre à votre disposition des petites activités en début de 3P pour identifier les élèves qui auraient besoin d'aide avec d'autres corps de métier que celui des enseignants. Mettre à disposition un outil pour vous aider. Vous n'êtes pas des logopédistes ou spécialistes etc. On travaille là-dessus, on vous redira par votre association. Il est temps de reposer la question : est-ce qu'il doit évoluer et dans quel sens. Questionner le cadre général de l'évaluation et se questionner, est-ce que l'appréciation en 3-4 est un problème ou pas ?

La consultation ne se fera pas cette année scolaire mais en automne 2019-2020.

Approbation du procès-verbal de l'AG 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Approbation du rapport d'activités 2018-2019

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

Rapport de la caissière et des vérificatrices des comptes

Présentation des comptes par Sandrine Prisi

Pertes et profits

ABC-BOUM : formation offerte à 40.-.

Dons : 80.- de dons, il s'agit de deux personnes inscrites puis désinscrites à la formation ABC-BOUM qui ne souhaitaient pas le retour des 40.- versés.

Contribution SPV : La SPV touche une cotisation en pourcentage.

Salaire du comité et les trajets ordinaires qui sont défrayés à 70ct. le km.

Les séances extraordinaires sont rémunérées en dehors du salaire du comité et repas comité : il s'agit d'une séance en même temps qu'un repas.

Assemblée 2018 : Membre AVEP1 : frais nourriture.

Repas préparation AG. Honoraire conférence : conférencier-ière de la dernière conférence.

Apéro après assemblée.

Photocopies et étiquettes pour envoi AVEP'1fo. Merci à Marie pour tout son travail.

Convocation 2019 : frais des envois postaux.

Impression enveloppes en papier : Nous avons imprimé pour 3ans, ce qui ajoute des frais comparés à l'année dernière.

Je suis à disposition si vous souhaitez voir et discuter des comptes.

Cadeaux membres : il s'agit de la formation ABC BOUM ainsi que les frais de prestation de la formatrice, c'est-à-dire : les coûts de transport et d'hébergement.

Frais de gestion de compte : la poste facture 5.- par mois. Pourquoi 70.- et pas 60.-, car ils nous ont déjà facturé janvier février et mars. L'année prochaine ce sera 60.- .

Caroline Vuillemin : il y a une taxe sur tous les comptes frais de gestion ?

Sandrine Prisi: oui. J'ai également demandé à Yves Froidevaux pourquoi nous n'avions pas d'intérêt et il m'a répondu que c'était normal.

Lucie Lobsiger : c'est partout pareil. La poste selon moi c'est surtout la moins pire.

Sandrine Prisi : oui et je me suis battue pour qu'on ne nous facture pas la postcard.

Concernant les frais de départ : il s'agit du départ de Shirin qui a eu un bébé, de Lucie bébé également.

Bénéfice de 3339,77.-

Bilan

Toujours une augmentation par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par le fait que nous avons rencontré plein de monde et que nous avons fait une séance de comité en plus.

L'impression des enveloppes en plus et la formation ABC BOUM, c'est vraiment ces deux points qui font la différence.

Budget 2018-2019

La contribution SPV est vue à la baisse.

Support de cours.

Dons éventuels.

Les frais liés aux trajets.

Les repas du comité, ça peut être négocié.

Frais d'organisation sont un peu gonflés.

Apéro on gonfle un peu. Cette année Daphné a acheté des bières.

Remerciements.

Défense statut des enseignants. On continue à le mettre. Si on veut faire une manifestation, ces sous peuvent nous permettre d'acheter du matériel pour faire des banderoles, de la peinture, etc.

Total : 17'010.-

Perte : 4'810.- Chaque année nous vous annonçons que nous serons en perte selon les prévisions mais chaque année nous avons des bénéfices.

Cartherine Germanier, rapportrice des comptes atteste - en son nom et en celui de Frédérique Zeggani - avoir vérifié les comptes et félicite la caissière.

Les comptes se montent à 24'140.39.- CHF

Les comptes 2017 - 2018 sont adoptés par l'assemblée.

Le budget 2018 - 2019 est accepté par tous.

Pour l'année à venir :

Frédérique Zeggani sera rapportrice.

Claudia Richard sera vérificatrice.

Caroline Emch sera première suppléante.

Véronique Michelle est élue en tant que deuxième suppléante.

Corinne Curdy est élue en tant que troisième suppléante.

Démission au comité

Gaëlle Gilliéron :

Nous avons le regret aujourd'hui de nous séparer de Lucie Hercod. Lucie si tu nous entends ou sinon quand tu nous liras, ce message est pour toi !

A peine terminé tes études à la HEP, tu as rencontré Yves et Gregory lors de la présentation « Entrée dans la profession » de la SPV aux jeunes diplômés. Tu leur as demandé comment tu pouvais te rendre utile. Ils t'ont donc mise en contact avec Roch Lehmann, président de l'AVEP1 à ce moment. Le contact ayant tout de suite bien passé entre vous, tu es rapidement venue à nos séances de comité. J'ai retrouvé lorsque j'ai fait le tri dans le carton de Roch cet automne, un petit papier où il avait écrit « Lucie = petite perle ».

Notre petite perle a été élue en 2015 officiellement au comité, puis 2 ans après, elle a repris la présidence. Et voilà que notre petite perle devient maman et décide de nous quitter.

Au nom de tout le comité, nous tenions à te remercier de tout cœur pour ton travail, ton engagement et ceci, dès ton entrée dans l'enseignement. Notre petite perle est aussi une intrépide ! Nous avons apprécié ton caractère agréable, et ton humour subtil. Tu as toujours participé de manière réfléchie, calme et posée lors de nos séances. Tu apportais un peu douceur dans ce comité quelques fois un peu trop dynamique !

Tu vas nous manquer pour toutes ces belles qualités, petite perle ! Nous te souhaitons plein de belles nouvelles aventures dans ton nouveau rôle de maman et nous espérons te revoir régulièrement toi et ta petite Mathilde pour une bière ou un thé froid aux Avenues !

Élection au comité

Sandrine Prisi

Carine Colletti

C'est la petite jeune du comité mais avec 22 années d'enseignement.

Enseignante depuis 1997, à Lausanne, toujours au petit collège de Prélaz, elle a déjà deux garçons, je ne verrais pas pourquoi elle nous ferait le coup. Carine est de nature curieuse, créative et pleine d'énergie. Elle s'investit à fond, - c'est le genre passionné qui veut toujours apprendre, tester, voir, comprendre, essayer. Maman de deux garçons, l'associatif elle connaît. Elle a été notamment co-présidente de l'association de quartier quelques années. Elle a la casquette de PraFo, elle est connue pour ses sorties en forêts, un projet qu'elle mène depuis 4 ans avec une de ses collègues et qu'elle souhaite développer.

Enfin je ne vais pas faire plus long, mais vous l'aurez compris, elle a plein d'atouts, nous sommes ravies qu'elle se soit jointe à nous pour nos séances allinguesques et nous espérons que vous l'élierez, formellement, par vos acclamations, applaudissement et cris de joie !!!

Élue par cris de joie.

Carine Colletti : Je peux que me réjouir de travailler avec ces 5 jeunes femmes énergiques et sérieuses. Je ne vais pas partir car j'ai déjà deux enfants.

Élections des délégués à l'AD SPV

Le rôle des délégués est de représenter notre association à l'assemblée SPV. Nous avons donc vraiment besoin de votre présence et de votre engagement. AD SPV, c'est une fois par année et c'est un moment super sympa ! Cette année, ce sera le jeudi 6 juin à Orbe. Nous avons le droit à 59 délégués, on en a déjà 46, il reste encore 13 places... C'est important d'avoir ces voix durant l'assemblée. Donc n'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt, par mail par exemple.

Membres désirant devenir délégués :

Mireille Brignoli

Caroline Devallonné Dinbali

Galia Vullo

Marielle Castellino

Patricia Thévoz-Ruch

Caroline Pitton-Cosendai

Fabienne Guignard

Présentation de la résolution de l'AVEP1- Pour des remplacements de qualité

Gaëlle Gilliéron

Petit retour en arrière : en 2003 l'ancienne AVMP déposait une résolution sur les remplacements. Elle exprimait déjà son inquiétude à ce sujet. Elle rappelait aussi que la

création de mesures structurelles pouvait être faite, comme des postes de remplaçants en CDI. Ce que Gregory Durand appelle des postes « d'enseignants à valise » dans son interview sur la RSR du 16 mars dernier. Concept qui est en place à Lausanne et qui pourrait être envisagé dans d'autres régions de canton. Une motion allant dans ce sens avait déjà été déposée au Conseil d'État en 1996 !

En 2016-17, nous avons déjà eu la volonté de nous pencher sur le sujet. Une collègue déplorait lors de l'AG 2016 que les remplaçants arrivent et partent en même temps que les élèves. Yves Froidevaux nous avait rappelé que les remplaçants étaient soumis au même cahier des charges que les enseignants. Mais apparemment ceux-ci n'en n'ont pas connaissance !

Il nous a fallu du temps et de la réflexion pour aboutir à cette résolution que vous avez reçue. Elle nous tenait à cœur, car nous sommes réellement inquiètes que des personnes non-formées puissent intervenir et avoir la responsabilité de nos classes. Et quelle image donne-t-on à la société de notre profession, si n'importe qui sans diplôme peut nous remplacer ?

Notre résolution n'est sûrement pas parfaite, mais le but est clairement d'essayer d'améliorer la situation ! Elle se veut assez générale pour qu'elle soit transposable dans les autres cycles.

L'idée aujourd'hui est que cette résolution soit votée lors de cette AG puis que nous la présentions lors de l'AD SPV le 6 juin prochain afin qu'elle soit soutenue par l'ensemble des associations SPV. Ceci afin qu'elle ait plus de poids lorsqu'elle sera envoyée au Département.

Questions ou remarques de la part de l'assemblée

Isabelle Berney-Monnier : je ne comprends pas le troisième ou quatrième point de la demande : le classeur administratif uniformisé. C'est la direction qui doit nous le donner.

Lucie Lobsiger : c'est un support commun facilité pour trouver les informations.

Sandrine Prisi : les formulaires sont les mêmes mais par exemple les listes de classe ne sont pas les mêmes.

Isabelle Berney-Monnier : « Un membre de la direction (de n'importe quel établissement du canton) rencontre le-la remplaçant-e avant qu'il ou elle n'effectue un remplacement dans une classe ». Une fois que le remplaçant a été rencontré par le directeur de Bex, il peut enseigner à Cossonay ?

Lucie Lobsiger : oui. Pour l'instant, les remplaçants ne rencontrent personne. Ils ne sont pas affiliés à un établissement. Mais qu'il y ait au moins une direction qui l'ait rencontré en personne. Comme ça, il y a un contact visuel avec des personnes avant de remplacer dans les classes.

Membre X : j'ai une remarque. Il y a une différence entre quelqu'un qui remplace un jour ou deux mois car même pour deux mois ces personnes n'ont aucune formation. Un jour ça ne devrait pas exister mais deux mois quand même pas.

Lucie Lobsiger : on s'est posé la question. On a fait une distinction entre remplacement court durée ou longue durée. On n'a pas mis tout le document. L'annexe du document sera disponible à l'apéro. Dans l'annexe, il y a des informations en fonction. On ne voulait pas charger la résolution car l'objectif est de la proposer à tout le monde car au secondaire ils se remplacent lors d'absence d'un jour ou d'une période. Au primaire, il est difficile de se faire remplacer. Le but est d'avoir une base générale commune avec des spécificités aux cycles 1 et 2. Pas uniquement la durée.

Caroline Vuillemin : et une formation pour les remplaçants ? Ils ne sont pas formés.

Lucie Lobsiger : formé, ce serait l'extase. Notre idée serait de mettre en place une journée de stage. Visiter une classe, pour des gens qui n'ont jamais mis les pieds dans une classe. Voir si autre chose mis en place ou une journée d'informations pour tous les remplaçants. On a réfléchi à plusieurs choses, plusieurs propositions.

Carole Boyer (représente l'ADESOV) : en tant que directrice, c'est extrêmement difficile de trouver des remplaçants donc on fait au mieux. Quand on est à la tête de la classe, on a des gestes adéquats. Je trouve intéressant l'idée du classeur code couleur remplacement. S'il s'agit d'un remplacement très rapidement, dans la journée, on a évidemment des gens disponibles qu'on connaît si on cherche un remplaçant plus grand durée, on embauche. On peut présenter le cahier des charges et dire qu'on attend des remplaçants le même cahier des charges que ceux qui enseignent. On fait au mieux face aux gens non titrés. Dites-le dès qu'une personne dysfonctionne et n'est pas connue de la direction. On a essayé et on ne la reprendra pas.

Sandrine Prisi : ce n'est pas du tout une résolution anti direction. L'objectif est de trouver des solutions. Il n'y a pas de solution miracle, adéquate.

Hélène Simonin : question : tous les remplaçants sont payés au même tarif ?

Gregory Durand : cela dépend du titre de formation. Une personne avec un titre pédagogique sera plus payée.

Murielle Rossat-Loup : satisfaction ou non satisfaction dans les annexes. Il y a eu un remplaçant dans l'établissement voisin qui était inadéquat, il a malgré tout été engagé chez nous. Ce n'est pas normal. Je ne veux pas parler d'une liste rouge mais on pourrait noter quelque chose dans l'annexe.

Lucie Lobsiger : on va noter. Les directions ont besoin de retour sinon elles pensent que tout va bien.

Isabelle Berney-Monnier : je comprends très bien mais on doit se battre nous. Nous en tant qu'enseignant on doit faire des milliards de choses. Ce sont des gentilles dames pour les enfantines, ça suffit ! Finalement elles restent parfois une année. Dans un hôpital, un médecin non formé ça n'irait pas. C'est juste scandaleux.

Isabelle Berney-Monnier : continuez à vous battre c'est bien.

Anita Borcard : question remplaçant : plusieurs collègues à la retraite et des personnes qui ont fait 35 ans d'activité doivent remplir tout un dossier énorme comme s'ils n'avaient jamais travaillé là.

Sandrine Prisi : je reformule : trouver des facilitateurs pour les retraités.

Anita Borcard : si je dois montrer patte blanche alors que je vais travailler dans le même établissement, ça ne va pas.

Galia Vullo : étudiant HEP : dans MIREO il faudrait cocher une case. C'est pareil, l'administratif est conséquent, déjà au niveau du processus. Il faudrait des statuts différents.

Rachel Voirol : faites attention avec le ciblage petit, déjà dit à l'époque. Les étudiants HEP ne sont pas toujours disposés en dehors des présences des élèves. Pas forcément plus consciencieux. On a eu de très mauvaises expériences.

Carine Colletti : il leur incombe de finir le travail et de consacrer du temps en dehors du temps d'enseignement.

Lucie Lobsiger salue l'arrivée de Madame Bossuat.

Proposition-s de modification

Caroline Vuillemin : concernant l'article : « Un membre de la direction (de n'importe quel établissement du canton) s'entretient avec le-la remplaçant-e avant qu'il ou elle n'effectue un remplacement dans une classe ».

Galia Vullo : avant qu'il effectue son premier remplacement.

Caroline Vuillemin : reçoit.

Lucie Lobsiger : un membre de la direction (de n'importe quel établissement du canton) reçoit le-la remplaçant-e avant qu'il ou elle n'effectue un remplacement dans une classe.

Caroline Vuillemin : et les retraités, ils doivent remplir des pages, 17 pages à remplir.

Lucie Lobsiger : cela sera à définir sur la plateforme Mireo. On garde cela pour les annexes. Cela ne concerne pas uniquement les retraités mais tout le monde.

Corinne Curdy : à aucun endroit il est noté la généralisation de ces maîtres « à valise », à mettre aussi en annexe, mettre les maîtres « à valise ».

Lucie : un membre de la direction (de n'importe quel établissement du canton) reçoit le-la remplaçant-e avant qu'il ou elle n'effectue son premier remplacement dans une classe.

L'assemblée vote pour ajouter la proposition de Caroline Vuillemin :

60 votent pour garder cet ajout.
0 sont contre.
2 abstentions.

Lucie Lobsiger : y-a-t-il d'autres propositions de modification ?

Nadine Baer : la solution de remplacement ne prétérite pas la qualité de la prise en charge allouée aux élèves.

Caroline Devallonné : ne vaut-il pas mieux que l'enseignant CIF remplace l'enseignant absent ? Pour s'assurer de la prise en charge de la classe ?

Lucie Lobsiger : l'enseignant CIF prétérite les élèves du groupe CIF pour s'occuper de toute la classe.

Catherine Chatillon : pas la même chose de dire et c'est deux choses différentes. Ce sont deux points différents.

Lucie Lobsiger : la solution de remplacement ne prétérite pas les prestations allouées aux élèves ni la qualité de leur prise en charge.

Catherine Chatillon : si on met déjà allouée.

Mireille Brignoli : le mot « prestation » pour moi, heurte la sensibilité pédagogique autour de l'élève, quand on le met de cette manière-là, on vide le sens d'enseignement et lien pédagogique qu'il peut y avoir dans la prise en charge. Ce n'est pas adéquat mais dans dix ans nous serons des prestataires. Il faut faire attention au terme qu'on utilise. On donne du crédit à des personnes qui donnent de l'enseignement. Moi ça me gêne qu'on parle de prestation autour d'un élève. Le terme est connoté. Ce terme est très négatif.

Lucie Lobsiger : il faudrait l'enlever ? Mettre le terme de prise en charge tant qu'ils sont dans une classe, tant qu'ils ne perdent pas un élève.

Mireille Brignoli : ce n'est pas du gardiennage.

Lucie Lobsiger : le mot prestation signifie : le travail qui était fait pour ces enfants-là.

Mireille Brignoli : je propose « la solution de remplacement ne prétérite pas la qualité de la prise en charge de nos élèves.

Marie Paule Muller Piubellini : prise en charge spécifique.

Mireille Brignoli : la prise en charge spécifique de nos élèves. Pas des prestataires, des fois des enseignants, parfois des prestataires.

Lucie lobsiger : il y a donc deux propositions :

- 1) La solution de remplacement ne prétérise pas les prestations spécifiques allouées aux élèves.
- 2) La solution de remplacement ne prétérise ni les prestations allouées aux élèves ni la qualité de la prise en charge.

Votes :

L'assemblée vote pour ajouter la proposition de Nadine Baer :

33 votes

L'assemblée vote pour ajouter la proposition de Mireille Brignoli :

19 votes

Absentions : 2

Avis contraires : 0

C'est la proposition de Nadine Baer qui est votée.

Lucie Lobsiger : d'autres modifications ?

Patricia Thévoz-Ruch : concernant le point :« Un membre de la direction (de n'importe quel établissement du canton) rencontre le-la remplaçant-e avant qu'il ou elle n'effectue un remplaceant dans une classe. ». Est-ce que le remplaçant peut être vu par une personne autre qu'un membre de la direction comme les secrétaires ?

Lucie Lobsiger : non

Vote final

La prise de position est votée à l'unanimité.

Gaëlle Gilliéron : est-ce que vous acceptez de nous donner mandat pour aller discuter des spécificités du cycle 1 en matière de remplacements ?

L'assemblée donne mandat au comité pour parler des spécificités.

Nous avons déjà réfléchi à plusieurs propositions que nous souhaitons transmettre au futur groupe de travail au Département. Nous en avons imprimé quelques exemplaires que vous pourrez consulter. Toutes vos idées/remarques sont les bienvenues ! Vous pouvez nous les faire parvenir à notre adresse mail avep1@spv-vd.ch.

Message de la SPV

Gregory Durand

Chers collègues en premier lieu, je vous transmets les meilleures salutations du comité cantonal SPV. Je félicite le comité de l'AVEP1 pour l'immense travail effectué à nouveau cette année. Félicitations également à Carine de venir au comité, tu rejoins une équipe dynamique.

Le sujet du remplacement est un sujet complexe. Je remercie l'AVEP1 de proposer cette résolution. On ira plus loin lors de l'AD SPV. Quand la presse m'a dit qu'elle avait demandé au département comment se déroulaient les remplacements, ils m'ont répondu : ça roule,

pas trop de problèmes. Oui, ça roule pour garder des élèves, mais l'objectif de l'école est d'apporter aux élèves des savoirs par le biais de professionnels. Cette résolution est excellente et va dans ce sens. L'AVEP1 et la SPV vont réfléchir pour trouver des solutions. Les remplaçants à valise est une solution parmi d'autres.

Le projet 360° : 4 niveaux de consultation au sein de la SPV :

1. En tant que membre vous avez reçu un mail. Lisez le document, si vous avez des remarques écrivez-moi.
2. La conférence des présidents, chaque président parlera du projet 360°.
3. Le comité cantonal prendra position.
4. Puis, l'AG le 7 mai autour du 360°.

Les affiches pour annoncer l'AG partiront en fin de semaine et devraient arriver en début de semaine prochaine. Un mail va également bientôt partir pour l'assemblée générale du 7 mai. Nous avons beaucoup d'attentes sur ce concept, car plus d'une fois lorsque nous avons questionné les mesures socio-éducatives ou sur l'enseignement spécialisé, la réponse était : ce sera dans le 360 ! Il y aura des questions et donc surtout des réponses. À nous de bien cadrer pour ne pas nous rater.

Lucie Lobsiger : l'assemblée est ouverte à tous les membres SPV.

Gregory Durand : merci, Lucie, il est important d'entendre tous les membres sur ce dossier important pour peut-être rédiger une prise de position pour défendre notre position auprès du département. Nous aurons donc un mandat précis de la part de nos membres.

Un deuxième forum aura lieu, il parlera de la liberté pédagogique. S'il y a des personnes intéressées à organiser ce forum, n'hésitez pas. Il y a déjà deux personnes. Si quelqu'un d'autre est intéressé à rejoindre le groupe de travail pour organiser ce forum, faites-le-nous savoir.

Grève 14 juin : Ce sujet concerne le public féminin. Que fait le bureau de l'égalité dans l'enseignement ? Nous avons fait un édito intitulé : « Où sont les hommes ? ». En ce qui concerne le 14 juin, c'est la FSF, notre faîtière, qui défend tout ce qui est en lien avec les conditions de travail ou des questions de grève. Pour faire grève, il faut que celle-ci soit considérée comme licite. C'est le cas.

Est-ce que la grève va être gratuite ? Ce n'est pas clair. Si vous faites grève, il y aura une retenue salariale. Il y a un flou sur la retenue salariale. Un éclaircissement a été demandé au Conseil d'État. On reviendra vers vous avec des réponses et une position de la FSF.

Caroline Vuillemin : moi j'étais hier au SSP. Je ne sais pas quels sont leur rapport, très engagé, très actif pour cette grève des femmes, je me demandais où ça en était de notre côté. Au SSP, il y a un fonds-de grève. Y a-t-il un fond de grève ? Voir ce qu'il est possible d'organiser en sein de la SPV.

Gregory Durand : je vous réponds tout à l'heure.

Anita Borcard : on doit annoncer en avance si on fait grève le 7 mai. Il paraît que si on grève le vendredi le week-end est non payé. Il y a beaucoup de choses qui se disent on aimerait être au clair à ce niveau-là, savoir s'il y a une retenue salariale uniquement sur le vendredi.

Gregory Durand : le 7 mai, c'est interne à l'établissement. C'est la direction qui impose cette date pour s'organiser et pour garder les élèves, mais ce n'est pas une date qui viendrait du canton.

Anita Borcard : on peut donc le contester à notre direction.

Gregory Durand : il faudra qu'on en parle avec le département, ils ont annoncé qu'il n'y aurait pas d'examens le 14 juin.

Anita Borcard : et si on grève le matin seulement, est-ce que le fait que l'on ne grève pas le vendredi après-midi change quelque chose ?

Gregory Durand : oui vous ne serez pas payé que le moment où vous n'allez pas travailler. Pour répondre à la question de tout à l'heure : La SPV n'est pas le SSP ce sont deux syndicats différents. La SPV est une association professionnelle. Le SSP est un syndicat du service public, comme une faïtière, qui serait la FSF pour nous. La FSF devrait faire un cahier de revendications pour défendre des éléments spécifiques à la fonction publique.

Caroline Vuillemin : c'est bien que quelque chose se fasse.

Gregory Durand : quand on a eu des AD pour parler de faire grève ou autre, on était clair sur le message, je ne veux pas vous dire n'importe quoi.

Gratuité de l'école : on peut féliciter l'État qui met 5 millions sur les dépenses scolaires. Mais on constate déjà une diminution des camps, des sorties etc. Donnez-nous des informations spécifiques où il est dit : cette année on avait ça, cette année on a ça, des solutions. L'équité, comme on a pu le lire dans la presse, ce n'est pas mettre à zéro les sorties et camps dans tous les établissements.

Dernières nouvelles

ABC BOUM

La formation ABC BOUM que nous avons organisée en septembre dernier a remporté un tel succès, que nous avons le plaisir de vous l'organiser cette année encore ! Elle aura lieu les 19 et 20 septembre prochains, également à Prélaz-Lausanne.

Comme l'année dernière, vous recevrez une newsletter avec les modalités d'inscription. La formation étant limitée à 20 personnes, ce seront les premières personnes inscrites qui seront les premières servies. Merci de votre intérêt !

Patricia Thévoz-Ruch : merci l'AVEP1.

Isabelle Berney-Monnier : et proposer cette formation à la HEP ?

Gaëlle Gilliéron : nous avons déjà proposé cette formation à la HEP l'année dernière.

Isabelle Berney-Monnier : cette formation est très chère, on pourrait l'organiser entre plusieurs enseignantes intéressées et partager les frais.

Mireille Brignoli : mon établissement a participé financièrement à la formation des collègues mais à hauteur de 600.-. Le budget ils l'ont.

Sandrine Prisi : l'AVEP1 offre, si vous voulez organiser, faites-le, on n'a pas la main mise dessus, faites ce qui vous paraît intéressant et chouette.

Divers

Mireille Brignoli : finance : arrêté fédéral, qu'est-ce qu'on peut demander et à hauteur de combien ? On vient faire les réquisitions et on avait droit au même budget. Depuis plus de quinze ans il n'y a pas d'augmentation de budget et les prix ne sont plus les mêmes. Si je ne peux plus rien demander à part des baskets, est-ce que la directive de Anne-Catherine Lyon est valable ?

Christine Bossuat : vous avez évoqué les 5 millions. Précision au conseil d'état, le but d'obtenir très rapidement l'accord, pour avoir une partie des 5 millions tout de suite. La CADEV est inquiète. La surface annoncée nécessaire est énorme, il va donc y avoir des problèmes de logistique. Vous avez fait une première commande et vous ferez une seconde commande dans un deuxième temps. Une PCE a été rédigée mais c'est plus compliqué à calculer. 5 millions c'est énorme pour le conseil d'état.

Membre X: petite fourniture : quelle sera la limite : enfant qui perd son tube de colle ?

Christine Bossuat : il y a des pertes et des dégâts depuis longtemps. Les élèves devraient payer selon la base légale, ils devaient payer le remplacement, faute à pas de chance. La situation d'un élève qui perd son agenda et sa calculatrice, on va sûrement en parler dans la directive. Il ne faut pas non plus fragiliser les efforts. On ne peut pas tout faire payer aux enfants, il y a des accidents.

Membre X: y a des limites, au bout de 10 crayons cassés.

Christine Bossuat : il y a beaucoup de discussions, les positions ne sont pas encore tranchées.

Conférence : La pleine présence dans les écoles

Véronique Cottier Mosse – enseignante en pleine conscience, formée à la méthode l'Eline Snel (« Calme et attentif comme une grenouille »).

Le diaporama de la conférence est disponible et téléchargeable sur notre site internet www.spv-vd.ch/avep1

Pully, le 3 avril 2019
Maude Aeschlimann et Daphné Ravera